

Vivre et penser la campagne dans l'Allemagne contemporaine,
un modèle pour l'Europe ?
Représentations, pratiques et politiques des espaces ruraux
Une approche pluridisciplinaire

Modèles et acteurs du développement et des politiques rurales en Allemagne
Lyon, 24 mars 2006

La seconde séance du programme (*Modèles et acteurs du développement et des politiques rurales en Allemagne* – Lyon, mars 2006) s'est intéressée sur un mode diachronique aux modalités concrètes de valorisation des ressources rurales, aux outils conceptuels et opérationnels de l'aménagement, ainsi qu'aux acteurs du développement local. D'un point de vue historique, la campagne, en tant qu'espace à administrer et à valoriser, apparaît à la fin du XVIIIème siècle dans la pensée économique des « sciences camérales » : Cette dernière prescrit l'intervention d'une administration régulatrice, qui est ensuite remise en cause par l'émergence de la pensée libérale et de la *Nationale Ökonomie*. La campagne n'est plus considérée comme une entité territoriale spécifique, mais devient le support d'une activité économique régulée par les mécanismes du marché et confiée à des propriétaires ou des exploitants agricoles. Ces conceptions encouragent et légitiment alors la conversion de la noblesse terrienne au capitalisme agraire, assurant ainsi dans les campagnes de l'est de l'Elbe la permanence sociale et politique de la structure du grand domaine, comme lieu de production économique, lieu de vie et lieu d'exercice du pouvoir, jusqu'au milieu du XXème siècle.

A partir des années 1960 en Allemagne fédérale, et à partir de 1990 dans les nouveaux Länder, les politiques de développement rural se conçoivent sur la base d'une distribution des espaces ruraux en trois catégories spatiales différenciées selon le niveau de densité de peuplement et la proximité urbaine. En parallèle, deux modalités principales d'action semblent s'imposer en faveur du développement local : d'une part, l'intervention exogène de l'Etat fédéral et des Länder à la fois dans le cadre d'outils sectoriels (les programmes de modernisation des infrastructures rurales, d'adaptation des structures agricoles, et de diversification des activités rurales) et d'outils territorialisés, en particulier le réseau de parcs nationaux et de parcs naturels régionaux ; d'autre part, une action endogène, reconnue et soutenue par la contractualisation, qui mobilise des réseaux complexes d'acteurs locaux et qui implique des configurations territoriales nouvelles (celles des formes diverses de la coopération intercommunale), transgressant alors le maillage politico-administratif comme les découpages des régions de la planification institutionnelle.

Béatrice von Hirschhausen, Guillaume Lacquement